

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : **19 DEC. 2018**

OBJET :
Tarifs des cimetières

Nombre de conseillers :
- en exercice : 29
- votants : 26

N° **2018.12.06**

L'an deux mille dix huit, le 17 Décembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le 11 Décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier BERNARD, Maire. Madame Catherine LIARDET est désignée secrétaire de séance.

PRESENTS : Olivier BERNARD, Annick PIERI, Francis FAYARD, Catherine LIARDET, Guillaume VENEL, Chantal BOYRON, Fabien PLANET, Isabelle FAVE, Patrick COMBOROURE, Lydie LETOURNEAU, Ludovic MARLHENS, Rémy VAN SANTVLIET, Christine FUENTES-COCHET, Cyril RIBES, Fabienne BARNIER, Nicole LLAMAS, Laurent DÉRÉ, Sylvie LEVREY, Michèle BOUVIER, Emmanuel DELPONT

REPRESENTES : Vanessa DESAILLOUD, Jacques BAROTEAUX, Céline MUNIER, Emmanuelle GIELLY, Damien MARNAS, Anne-Marie GAILLARDET

ABSENTS : Thiery SANCHEZ, Nicolas LOZANO

EXCUSEE : Josette CORTINOVIS-BARRAL

Monsieur Guillaume VENEL, Adjoint délégué à l'Aménagement du Territoire, du cadre de vie, relation avec les quartiers, lotissements et cimetière, propose à l'assemblée le maintien des tarifs pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Tarifs Cimetières (en euros)	2019
Concessions 30 ans (m2)	125,00
Concessions 50 ans (m2)	376,00
Columbarium 2 urnes (30 ans)	800,00
Cavernes case 4 urnes (30 ans)	1 000,00
Taxe de dispersion	32,00
Pose plaque caverne- casier funéraire	22,00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

19 DEC. 2018

